



**Axe 3 : Aménager et mettre en réseau les espaces, sites et itinéraire de loisirs**



### | Action 3.1

*Rendre lisible et mettre en tourisme l'offre d'itinéraires et d'itinérances à l'échelle du Pays Voironnais*

#### CONTEXTE/ CONSTAT(S)

Si le Pays Voironnais a su construire au fil du temps une offre d'itinéraires riche et diversifiée, elle a besoin de renforcer sa lisibilité et donc sa visibilité pour les publics, dans un contexte de diversification des outils de guidage et d'information, notamment dans la sphère numérique. Cela s'explique à la fois par une temporalité de mise en œuvre différente, sur la multiplication des outils de promotion et l'avènement des outils numériques, et par l'émergence de nouvelles pratiques de loisirs qui sont venues d'ajouter progressivement à l'offre initiale.

De plus, la multiplicité et la diversité des acteurs, leurs échelles de travail et de collaboration, leurs initiatives renforcent ce risque de confusion entre les itinéraires. Si les habitués du territoire et les experts peuvent espérer s'y retrouver, certains pratiquants pourraient malheureusement passer à côté d'une offre pourtant présente en grande partie, et de qualité la plupart du temps.

Pour autant le Pays Voironnais consacre des moyens techniques, humains et financiers sur ce réseau, qui mérite donc une mise en avant renforcée car répondant en tous points aux aspirations des pratiquants, qu'il s'agisse de locaux, d'excursionnistes ou de touristes plus ou moins intensifs dans leurs pratiques.

## OBJECTIFS DE L'ACTION / RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Conforter la vision interne globale et actualisée de l'ensemble de l'offre existante dans le cadre d'un process continue de gestion et mise à jour des données sous SIG ;
- ✓ Poursuivre le travail en cours de requalification et de hiérarchisation de l'ensemble du réseau PDIPR dans le cadre d'une démarche qualité pour répondre à la demande des pratiquants, des acteurs et de l'évolution des territoires. Permettre une adaptation / évolution en fonction des bassins de vie (ex : faire évoluer certains circuits pédestres en cyclo sur les plaines de l'Isère, étendre l'espace VTT/FFC...). Mettre en valeur les itinéraires dans le cadre d'une mise en tourisme permettant la préparation et la structuration de séjours autour de ces pratiques d'itinérance douce ;
- ✓ Intégrer les itinéraires dans le cadre d'une mise en tourisme permettant la préparation et la structuration de séjours autour de ces pratiques d'itinérance douce (ex : itinéraire de St Bruno pour se relier à GAM...);
- ✓ Poursuivre la promotion et la mise en avant de l'offre dans le cadre d'outils print et numérique qui soient à la fois pratiques, accessibles, homogènes et séduisants.

**Il s'agit de conforter/confirmer/renforcer la dynamique engagée par le Service Tourisme du Pays Voironnais.**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Poursuivre sous l'égide du Pays Voironnais et du chef de projet un groupe de travail inter-filières pour accompagner le suivi de l'offre d'itinéraires et préparer son évolution : CAPV, associations, socio-professionnels, Isère Attractivité notamment.
2. Conforter l'état des lieux de l'existant et renforcer la base de données sous SIG.
3. Poursuivre le travail de terrain pour vérifier le niveau qualitatif des cheminements, de la signalisation et de l'entretien des parcours (marchés d'entretien et de balisage annuels).
4. Favoriser les démarches de mutualisation et de multi-pratique sur les parcours.
5. Définir une stratégie éditoriale globale permettant à la fois la séduction, la préparation et l'orientation des pratiquants sur les parcours du Pays Voironnais pour les activités suivantes :
  - Balades et randonnées à pied
  - Randonnée pédestre sur plusieurs jours
  - Boucles à vélo, du facile au sportif, en 100% route et sur revêtements mixtes & naturels
  - Itinérance à vélo
  - Circuits trail
  - Circuits équestres à la journée et en WE
  - Circuits gravel et bikepacking pour nouveaux pratiquants
  - Circuits VTT et itinérance
6. Impliquer les communes sur l'importance de finaliser leurs plans de voiries communales pour stabiliser l'offre de chemins ruraux.
7. Concevoir une gamme de fiches-produits permettant la concrétisation des séjours itinérants.

## TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)

Ensemble du territoire de la CAPV : Valdaine, Chartreuse, Vallée de l'Isère et Tour du Lac.

## MISE EN ŒUVRE / PILOTAGE

CAPV : Confirmation du poste de chef de projet itinéraires & itinérances au sein du Service

## FREIN(S) ET BLOCAGE(S) POTENTIELS

- Les moyens humains consacrés trop limités sur cette thématique ;
- Les limites territoriales du Pays Voironnais qui pourraient s'avérer bloquantes pour la construction de certaines itinérances ;
- Les freins au changement sur les enjeux de refonte de certains parcours, de modification de la signalisation existante ou de supports cartographiques ;
- Les limites « physiques » à la création de nouveaux itinéraires.

## FACTEUR(S) CLE(S) DE SUCCES

- La capacité d'animation d'un collectif de travail inter-filières ;
- La recherche d'outils de valorisation simples, accessibles et grand public ;
- La participation active des acteurs concernés ;
- La diffusion d'information sur le territoire.

## EVALUATION DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE RESULTATS
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Récurrence et densité des temps d'échange avec les acteurs de la filière</li> <li>2. Volume de données intégrées sous SIG</li> <li>3. Nombre de plans de voiries finalisés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gestion intégrale des données sous SIG</li> <li>2. Validation d'un schéma des itinéraires</li> <li>3. Les données mises à disposition du public</li> </ol>

## BUDGET PREVISIONNEL ESTIMATIF / SOURCES DE FINANCEMENT

DEPENSES	FINANCEMENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources humaines internes allouées (temps &amp; équipement SIG)</li> <li>- Signalisation si besoin sur parcours</li> <li>- Outils print et numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire : Pays Voironnais</li> <li>- Subventions AURA</li> </ul>

Enveloppe nouvelle : minimum 40 000 € HT / maximum 150 000 € HT sur 4 ans

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Année 1	Année 2	Année 3
Inventaire et audit Animation	Elaboration du schéma Conception produits Stratégie promotionnelle	Editions et mise en ligne



## | Action 3.2

### *Intégrer les besoins touristiques dans le schéma de transports & mobilités du territoire*

#### CONTEXTE/ CONSTAT(S)

Les enjeux de la mobilité touristique sont d'une acuité particulière pour le Pays Voironnais. En effet les touristes mais également les excursionnistes sont confrontés à une mutation des modèles de déplacements eu égard à la nécessaire préservation des ressources naturelles et aux enjeux du réchauffement climatique, renforcée par les récentes tensions sur les enjeux énergétiques qui rendent les contraintes financières plus prégnantes.

La double question des modalités d'accès au territoire ET des déplacements au sein de ce dernier est une problématique majeure pour l'avenir touristique du Pays Voironnais, et ce d'autant plus que le territoire propose une très bonne accessibilité et desserte ferroviaire, en dehors de ses connexions autoroutières, voire aériennes.

Pour autant, les initiatives en matière de mobilité touristique restent complexes et difficiles à mettre en place, car elles se heurtent à l'appréhension difficile des attentes, des comportements et des flux touristiques qui restent aléatoires (météo) et par essence saisonniers. Les modèles économiques ne sont donc pas simples à trouver.

#### OBJECTIFS DE L'ACTION / RESULTATS ATTENDUS

L'action 3.2 doit permettre non pas de créer un schéma spécifique des mobilités touristiques, mais d'intégrer la dimension tourisme et loisirs au sein d'un schéma global des transports et de mobilité à l'échelle du Pays Voironnais.

L'objectif de cette action est de développer les déplacements touristiques et de loisirs au sein du Pays, d'en diversifier les modes, et d'en réduire les impacts à travers l'essor des nouvelles formes de mobilités douces ou alternatives, ou encore des pratiques de mutualisation et de partage.

C'est également de favoriser et de mettre en valeur les accès alternatifs au territoire, notamment par voie ferroviaire.

#### Résultats attendus :

- ✓ le développement d'une synergie entre flux quotidiens et touristiques au sein du Pays Voironnais ;
- ✓ le développement des accès alternatifs à la voiture pour venir en séjour sur le Pays Voironnais ;
- ✓ le développement à des fins de déplacement des mobilités douces, notamment à vélo ;
- ✓ la baisse de l'empreinte carbone liée aux déplacements internes en matière de tourisme et de loisirs.

## DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Contribuer au groupe de travail interne à la CAPV piloté par le service Mobilité permettant une construction transversale intégrant la thématique du tourisme et des loisirs au sein du schéma des transports et des déplacements, notamment en matière de création d'itinéraires et de liaisons mobilités douces.
2. Structurer un schéma de la mobilité touristique par :
  - Un appui sur les loueurs présents pour faciliter le déploiement au sein des hébergements et des sites touristiques majeurs de VAE, afin de permettre l'essor de la mobilité douce pour découvrir l'offre touristique et de loisirs du territoire
  - La structuration parallèle d'un réseau complet d'aires d'accueil dédiées au VAE (recharge, espaces sécurisés de stationnement, consignes à bagages) et développer le Label accueil vélo
  - La création d'un outil d'information spécifique par le service Mobilité en lien avec le service tourisme permettant aux clientèles de préparer en toute confiance leur visite alternative des sites et du territoire
3. Engager la réflexion sur un schéma d'accessibilité touristique du Pays Voironnais reposant sur la mise en place progressive d'une flotte de **véhicules hybrides et électriques** à destination des clientèles touristiques venant sans voiture, disponible sur différents formats d'usage (à la carte durant le séjour / sur l'intégralité du séjour) accompagnée d'un plan de communication spécifique (partenariat avec les loueurs professionnels/développement d'une flotte complémentaire/partenariat avec les structures d'hébergement).
4. Traiter les sites en tensions (Paladru) par la mise en place de parkings décentralisés avec solutions de mobilités alternatives (navettes ou micro-navettes/VAE) – **cf action 3.3**
5. Mettre en place une plate-forme de service et d'information en gare de Voiron (ou à proximité immédiate) et développer une stratégie de promotion au sein des gares des agglomérations et métropoles situées à moins de 2 heures en train.
6. Créer (service tourisme) une gamme de produits 2/4 jours ou d'idées séjour « sans voiture » à vocation promotionnelle et marketing en partenariat avec les structures réceptrices et les prestataires, notamment auprès des clientèles des agglomérations reliées à la gare de Voiron.

## TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)

Ensemble du territoire de la CAPV : Valdaine, Chartreuse, Vallée de l'Isère et Tour du Lac.

## MISE EN ŒUVRE / PILOTAGE

CAPV : Hors action n°6, pilotage par le service mobilité en lien étroit avec le référent désigné au sein du service tourisme

Autres acteurs concernés : Département, communes, services des routes et des mobilités des territoires voisins, SNCF..., hébergeurs, loueurs de véhicules et de VAE, sites de tourisme et de loisirs

## FREIN(S) ET BLOCAGE(S) POTENTIELS

- Les freins des clientèles à franchir le pas / leur besoin de sécurité dans la chaîne de mobilité ;
- la multiplicité des acteurs ;
- L'adhésion des partenaires privés ;

- La crainte de l'expérimentation.

### FACTEUR(S) CLE(S) DE SUCCES

- L'animation et le temps alloué à la démarche ;
- La mobilisation et les moyens alloués au service mobilité ;
- La création d'une base de données dédiée et d'un dispositif numérique de recherche multicritères ;
- La capacité d'innovation et l'expérimentation autour des dispositifs ;
- La progressivité des dispositifs.

### EVALUATION DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE RESULTATS
1. CR de chaque réunion interne CAPV	1. Nombre de « véhicules » proposés aux clientèles
2. Nombre de partenaires touristiques associés à la démarche	2. Taux de commercialisation
3. Nombre de partenaires intégrés dans la création des nouvelles offres	3. Nombre et répartition des aires d'accueil VAE
4. Edition et diffusion de l'outil d'information	4. Volume de produits créés et niveau d'utilisation des services et produits

### BUDGET PREVISIONNEL ESTIMATIF / SOURCES DE FINANCEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES	FINANCEMENT
- Etudes techniques préalables : 50 000 € HT	- CAPV
- Aide et cofinancement sur le parc véhicule : 80 000 € HT	- Communes
- Aire d'accueil gare de Voiron : 200 000 € HT	- CD38 et Région AURA selon dispositifs
- Réseau d'aires d'accueil : 80 000 € HT par aire	- Opérateurs privés
- Parkings décentrés : 160 000 € HT par parking	

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Etudes techniques Animation	Mise en œuvre Promotion/Com niv1	Mise en œuvre Promotion/Com niv2	Mise en œuvre Promotion/Com niv3



## | Action 3.3

### *Définir un schéma d'accueil et d'aménagement « Destination Paladru »*

#### CONTEXTE/ CONSTAT(S)

Le lac de Paladru est un élément majeur du Pays Voironnais en termes d'attractivité résidentielle, excursionniste et touristique. Il est aussi un outil puissant en termes d'imaginaire touristique compte tenu de l'impact fort (et grandissant) des espaces lacustres dans les critères de choix de destination.

Il fait l'objet d'une attention particulière de la part du Pays Voironnais en termes d'investissements et de mise en valeur, qui viennent notamment de se concrétiser par l'ouverture du MALP, site culturel et touristique majeur qui donne une nouvelle image et de nouvelles perspectives de développement.

Pour autant, et malgré ces efforts conséquents et constants du Pays Voironnais et de ses partenaires, le lac de Paladru se doit de franchir un nouveau cap à la fois en matière d'aménagements et d'équipements de loisirs, de mise en tourisme et d'amélioration quantitative et qualitative de l'offre d'hébergement et de restauration, d'amélioration globale des conditions d'accueil et de circulation, et d'interactions avec les secteurs immédiatement limitrophes dans le cadre d'une vision élargie de ce pôle touristique remarquable.

#### OBJECTIFS DE L'ACTION / RESULTATS ATTENDUS

L'objectif est à la fois de se doter d'une **vision à 15 ans** des aménagements et des équipements propices à assurer le développement maîtrisé et la bonne gestion de la ressource naturelle et paysagère que représente le lac, dans le cadre d'un contexte foncier spécifique et contraint.

Cette vision globale doit permettre de redéfinir et de mettre en œuvre progressivement :

- La définition d'un schéma d'accueil et de déplacement permettant de gérer le stationnement et la circulation à l'échelle du lac et de ses abords, avec une déclinaison spécifique et période estival (lien action 3.2)
- Le réaménagement et la gestion concertée et qualitative de l'ensemble des plages ainsi que la création d'un nouvel espace sur le secteur de Biliou dans le cadre d'une programmation spatiale et temporelle
- L'aménagement et la vocation respective des deux lieux d'accueil touristique majeurs que sont le bureau d'information touristique de Charavines et le MALP (Développement d'un comptoir des activités et des produits voironnais sur le premier / BIT sur le second)
- La structuration d'une offre de microsites & circuits aux abords du lac (balades, espaces de détente et de contemplation, aires de jeux, sites d'observation faune/flore/patrimoine/paysages...), associée à la création de circuits de découverte VAE favorisant la mise en valeur d'une offre élargie autour du lac (lien action 3.1)
- La mise en place d'un plan d'interprétation spécifique au lac permettant une mise en valeur complémentaire et cohérente de l'ensemble des ressources culturelles, patrimoniales, paysagères et humaines du lac. Il s'agit notamment de définir les vocations du patrimoine bâti remarquable présent aux abords du lac, en privilégiant les sites d'interprétations et de médiations libre d'accès et sans accueil permanent

- La définition d'un schéma spécifique de l'hébergement (lien action Axe 1) permettant de densifier et de qualifier l'offre aux abords du lac (camping/hébergement de groupe/hôtellerie/gîtes et meublés) notamment dans le cadre de la requalification du bâti vacant
- La mise en œuvre d'une programmation événementielle coordonnée, renforcée et diversifiée autour des éléments phares d'attractivité du secteur du lac

#### Les résultats attendus :

- ✓ Une vision programmée, partagée et spatialisée de l'avenir du Lac et de ses abords ;
- ✓ Une démarche de concertation avec les acteurs, les élus, les habitants, la société civile ;
- ✓ La réalisation progressive d'aménagement et d'équipement selon une logique globale ;
- ✓ L'amélioration des conditions d'accueil permettant une gestion maîtrisée de la fréquentation ;
- ✓ Le développement de la fréquentation englobant un périmètre élargi.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette fiche-action repose sur un travail en trois temps.

1. La rédaction d'un ou de plusieurs cahiers des charges d'études, avec des déploiements phasés dans le temps et sur la base de scénarios budgétaires différents.
2. La mise en place et l'animation parallèle d'une démarche de concertation avec les acteurs du périmètre.
3. La mise en œuvre des premières actions dans le cadre du schéma défini et validé.

#### TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)

Secteur du Lac de Paladru et de ses abords (communes limitrophes voir au-delà)

#### MISE EN ŒUVRE / PILOTAGE

CAPV : désignation d'un pilote/ gouvernance au sein du pôle tourisme, accompagné par une assistance à maîtrise d'ouvrage et à des bureaux d'études spécialisés

#### FREIN(S) ET BLOCAGE(S) POTENTIELS

- La complexité et la multitude des enjeux, et des acteurs ;
- La volonté de vouloir « trop » en faire ou au contraire de ne pas être en capacité de porter financièrement le programme dans sa globalité.

#### FACTEUR(S) CLE(S) DE SUCCES

- La dynamique de concertation ;
- La levée des « blocages » juridiques et foncier ;
- Le volontarisme collectif et partagé ;
- La capacité financière d'investissement ;
- La capacité de tenir la programmation dans le temps et de l'adapter aux évolutions du contexte.

## EVALUATION DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE RESULTATS
1. Etapes de lancement et de mise en œuvre des études 2. Volumes des réunions de travail 3. Niveau d'inscription des crédits budgétaires	1. Restitution des études 2. Dynamique de concertation engagée 3. Evolution du parc d'hébergement 4. Avancée des équipements et des aménagements programmés

## BUDGET PREVISIONNEL ESTIMATIF/ SOURCES DE FINANCEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES (ENVELOPPES)	FINANCEMENT
- Enveloppe d'études techniques préalables et complémentaires : 200 000 € HT - Programme d'aménagement des plages : environ 2 M€ sur l'ensemble des sites - Aménagements d'accueil : Entre 1 et 2 M€ - Accueil touristique : 0.5 M€ - Aménagement de sites et circuits : Entre 1 et 2 M€ - Evènementiel : 0.5 M€ sur 3 ans	- CAPV - CD38 et Région AURA selon dispositifs - Opérateurs privés - Fonds européens

## CALENDRIER PREVISIONNEL

2023	2024	2025	2026
Etudes techniques Concertation	Etudes techniques Concertation Evènementiels	Etudes techniques Concertation Evènementiels	Etudes techniques Concertation Evènementiels

- Plages : mise en œuvre sur période 2025/2027
- Aménagements d'accueil et de circulation : mise en œuvre sur période 2024/2028
- Accueil et information touristique : mise en œuvre sur période 2024/2025
- Aménagement de sites de visites et circuits (dont volet interprétation) : mise en œuvre sur période 2025/2028
- Evènementiels : mise en œuvre sur période 2024/2026